



## ASSOCIATION DU VAL D'AVRE

Agréée pour la protection de l'environnement  
Arrêté préfectoral n° D1/B1/13/662 du 21/10/2013

BP 7 – 27650 MUZY

Mail: [ass.duvaldovre@gmail.com](mailto:ass.duvaldovre@gmail.com) / Site: [www.valdovre.org](http://www.valdovre.org)

# Le projet éolien de Mesnil-sur-l'Estrée Ce n'est pas fini !

**Pour rappel,** « le 13 septembre 2016, le préfet de l'Eure, par arrêté n°D1/B1/16/909 a rejeté la demande présentée par la société PARC EOLIEN NORDEX LVIII, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, sur la commune de Mesnil-sur-l'Estrée. »

Mais le 27 octobre 2016 le promoteur éolien NORDEX a contesté la décision préfectorale pourtant fondée sur un avis défavorable du ministère des armées.

Pour tenir les promesses que nous avons faites aux habitants d'aller jusqu'au bout de notre opposition au projet éolien, l'A.V.A. intervient contre la requête de la société NORDEX en soutien du préfet de l'Eure. Nous attendons la décision du Tribunal Administratif de Rouen et nous vous informerons de la suite donnée.

Restons mobilisés tant que le risque demeure. Rejoignez- nous !  
Nous avons toujours besoin de votre soutien. Adhérez à l'A.V.A.



## ASSOCIATION DU VAL D'AVRE

Agréée pour la protection de l'environnement  
Arrêté préfectoral n° D1/B1/13/662 du 21/10/2013

BP 7 – 27650 MUZY / [ass.duvaldovre@gmail.com](mailto:ass.duvaldovre@gmail.com)

### BULLETIN D'ADHESION - ANNEE 2018

**MEMBRE ADHERENT : 10 €**

Monsieur  Madame  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Montant versé : \_\_\_\_\_ € Espèces  Chèque  (à l'ordre de l'AVA)

Date et signature : le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_